

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD133

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 47

À la première et troisième phrases de l'alinéa 12, après le mot :

« sites »,

substituer au signe :

« , »

le mot :

« et »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.